



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Choix des élus, systèmes d'opposition et enjeux locaux dans les luttes municipales à la campagne

M. Robert Bages, Monsieur Jean-Yves Nevers

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Bages Robert, Nevers Jean-Yves. Choix des élus, systèmes d'opposition et enjeux locaux dans les luttes municipales à la campagne. In: Économie rurale. N°128, 1978. Ecologie et société - 3e partie. pp. 45-56;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1978.2606>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1978\\_num\\_128\\_1\\_2606](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1978_num_128_1_2606)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## Abstract

The choice of local representatives, opposition systems and local bones of contention in council elections in the country - This article presents the conclusion of a survey of council elections and local decision-making powers. It was carried out in 5 communes » in the South-West and takes into account changes that have taken place between 1971 and 1977.

These elections marked an important stage in renewal. In the 5 communes whole council teams have changed, both the mayor and his deputy have been replaced. Whereas one can observe a permanent choice of councillors based on a selection of those who are « eligible » — in other words, candidates belonging to the « best families », mayors are replaced as if in an atmosphere of crisis.

The similarity of «communal» problems raised during election campaigns is in strong contrast with the diversity of the opposition systems that make up municipal elections. Within a certain number of common problems one can nevertheless pick out a step towards diverging tendencies (conservative management/dynamic management, the village/country opposition ; farmers/non-farmers). The diversity of opposition systems is linked to the local social relationships network : in a framework of « peasant democracy » ideological traditions give municipal competitions their specificity (a-political opposition systems; dualistic left/right systems).

Far from being a marginal phenomenon in the profound changes that the rural world is undergoing and being an obstacle to change, « communal » democracy in rural areas seems to be finding a new vitality limited by centralization and by state-imposed cut-backs.

## Résumé

Cet article présente les conclusions d'une étude sur les élections municipales et le pouvoir local. Réalisée dans cinq communes du Sud-Ouest, l'étude prend en compte les changements intervenus entre 1971 et 1977.

Ces élections ont marqué une phase importante de renouvellement : dans les cinq communes, les équipes ont changé, maire et adjoint ont été remplacés. Tandis que l'on observe la permanence d'un système de choix des conseillers municipaux, fondé sur la sélection des « éligibles », c'est-à-dire des candidats appartenant à de « bonnes familles », le renouvellement des maires s'opère sur le mode de la crise.

La similitude des problèmes communaux évoqués pendant les campagnes électorales contraste fortement avec la diversité des systèmes d'opposition qui structurent les compétitions municipales. A l'intérieur d'une certaine communauté de problèmes, on peut relever cependant d'amorce d'orientations divergentes (gestion conservatrice/gestion dynamique ; opposition village/campagne, agriculteurs/non-agriculteurs). La diversité des systèmes d'opposition renvoie à la configuration locale des rapports sociaux : dans le cadre des « démocraties paysannes », ce sont les traditions idéologiques qui donnent aux compétitions municipales leur spécificité (système d'opposition « a-politique », système dualiste droite/gauche...).

Loin d'être en marge des transformations profondes que subit le monde rural et de constituer un obstacle au changement, la démocratie communale en milieu rural semble connaître une nouvelle vitalité qui trouve ses limites dans la centralisation et la restriction des moyens par l'Etat.

# CHOIX DES ÉLUS, SYSTÈMES D'OPPOSITION ET ENJEUX LOCAUX DANS LES LUTTES MUNICIPALES A LA CAMPAGNE

**Robert BAGES**  
Chargé de recherches  
au CNRS

**Jean-Yves NEVERS**  
Attaché de recherches  
au CNRS

Cet article présente les conclusions d'une étude sur les élections municipales et le pouvoir local. Réalisée dans cinq communes du Sud-Ouest, l'étude prend en compte les changements intervenus entre 1971 et 1977.

Ces élections ont marqué une phase importante de renouvellement : dans les cinq communes, les équipes ont changé, maire et adjoint ont été remplacés. Tandis que l'on observe la permanence d'un système de choix des conseillers municipaux, fondé sur la sélection des « éligibles », c'est-à-dire des candidats appartenant à de « bonnes familles », le renouvellement des maires s'opère sur le mode de la crise.

La similitude des problèmes communaux évoqués pendant les campagnes électorales contraste fortement avec la diversité des systèmes d'opposition qui structurent les compétitions municipales. A l'intérieur d'une certaine communauté de problèmes, on peut relever cependant l'amorce d'orientations divergentes (gestion conservatrice/gestion dynamique ; opposition village/campagne, agriculteurs/non-agriculteurs). La diversité des systèmes d'opposition renvoie à la configuration locale des rapports sociaux : dans le cadre des « démocraties paysannes », ce sont les traditions idéologiques qui donnent aux compétitions municipales leur spécificité (système d'opposition « apolitique », système dualiste droite/gauche...).

Loin d'être en marge des transformations profondes que subit le monde rural et de constituer un obstacle au changement, la démocratie communale en milieu rural semble connaître une nouvelle vitalité qui trouve ses limites dans la centralisation et la restriction des moyens par l'Etat.

---

## THE CHOICE OF LOCAL REPRESENTATIVES, OPPOSITION SYSTEMS AND LOCAL BONES OF CONTENTION IN COUNCIL ELECTIONS IN THE COUNTRY

*This article presents the conclusion of a survey of council elections and local decision-making powers. It was carried out in 5 « communes » in the South-West and takes into account changes that have taken place between 1971 and 1977.*

*These elections marked an important stage in renewal. In the 5 communes whole council teams have changed, both the mayor and his deputy have been replaced. Whereas one can observe a permanent choice of councillors based on a selection of those who are « eligible » — in other words, candidates belonging to the « best families », mayors are replaced as if in an atmosphere of crisis.*

*The similarity of « communal » problems raised during election campaigns is in strong contrast with the diversity of the opposition systems that make up municipal elections. Within a certain number of common problems one can nevertheless pick out a step towards diverging tendencies (conservative management/dynamic management, the village/country opposition ; farmers/non-farmers). The diversity of opposition systems is linked to the local social relationships network : in a framework of « peasant democracy » ideological traditions give municipal competitions their specificity (a-political opposition systems ; dualistic left/right systems).*

*Far from being a marginal phenomenon in the profound changes that the rural world is undergoing and being an obstacle to change, « communal » democracy in rural areas seems to be finding a new vitality limited by centralization and by state-imposed cut-backs.*

Instances de représentation symbolique autant que centres d'un pouvoir réel de décision, les municipalités rurales demeurent un enjeu très mobilisateur pour les habitants des campagnes, comme l'indique le taux particulièrement élevé de participation au vote lors des élections municipales. A bien des égards, cela constitue une sorte de paradoxe, par rapport à certaines conceptions qui ne voient plus dans la démocratie locale qu'une simple survivance dévitalisée, un rite sans signification ou un mode d'occultation idéologique.

Sans prétendre limiter l'analyse du pouvoir local à l'observation des élections municipales, il reste que celles-ci constituent un moment privilégié de la vie collective où se révèlent des contradictions restées latentes, des conflits souvent vifs entre groupes d'intérêts et courants d'opinion, où s'exprime l'affrontement de forces aux contours parfois difficiles à cerner.

Cet article présente les principales conclusions d'une enquête (1) réalisée dans cinq communes rurales du Midi de la France à l'occasion des élections municipales de mars 1977, mais qui prend aussi en compte les transformations intervenues depuis 1971. Ces com-

munes manifestent une incontestable vitalité ; sans doute cela tient-il pour une part au moins au fait qu'il s'agit de communes d'importance moyenne, ayant toutes de 350 à 1.100 habitants. Si notre échantillon ne comporte pas de toutes petites communes, pourtant si nombreuses, non plus que de véritables bourgs ruraux, il représente cependant une grande diversité de situations (cf. annexe).

Une étude comparative se révèle riche d'enseignements : on peut mettre à jour des mécanismes communs concernant le choix des élus, mais ceux-ci interviennent à travers des systèmes d'opposition très nettement spécifiés. Chaque scène politique locale exprime une configuration particulière de rapports sociaux et de conflits locaux — ici à partir de clivages politiques bien tranchés et anciens, là sous couvert d'un consensus général — et des modes d'articulation très divers aux antagonismes politiques nationaux. Un autre trait remarquable concerne le décalage existant entre la diversité des systèmes locaux d'opposition et la communauté de problèmes et d'aspirations qui émergent dans les débats lors des campagnes électorales.

## I — LE RENOUVELLEMENT DES EQUIPES MUNICIPALES : RUPTURE ET CONTINUITE

### LES ELECTIONS DE 1971 ET 1977

Sans prétendre généraliser à partir d'un nombre de cas aussi limité, on peut cependant se demander si les élections de 1971 et 1977 ne délimitent pas une phase de renouvellement des élus locaux du milieu rural comparable à celle qui a suivi la Libération ou l'instauration de la V<sup>e</sup> République. Il est en effet remarquable que les cinq communes observées ont toutes changé de maire et d'adjoint depuis 1971. Chacun de ces changements s'est fait cependant dans des circonstances relevant des particularités de chaque « scène politique locale ».

A CASTELNAU-BARBARENS, à la veille des élections de 1971, le conseil municipal s'est scindé en deux groupes : d'un côté, les conseillers fidèles au maire sortant, notable âgé de 71 ans, en place depuis 1950 ; de l'autre, les partisans d'un changement regroupés dans une liste d'opposition à l'initiative de deux agriculteurs, aisés et modernistes, l'un, apolitique, membre de l'équipe du maire, l'autre, leader de la gauche, élu par panachage en 1965. Cette alliance qui l'emporte très largement ne tarde pas à devenir conflictuelle : au lendemain même des élections, le leader de la gauche est écarté du poste d'adjoint et par la suite il démissionne du conseil municipal. En 1977, le clivage traditionnel entre la gauche et la droite reprend ses droits. La liste du nouveau maire est réélue dès le premier tour, à l'exception d'un de ses candidats, battu par le leader de la gauche.

A GEDRE, le maire en place depuis 1961, petit entrepreneur de travaux publics, est mis en 1971 dans l'impossibilité de se représenter par la rumeur publique qui lui reprochait une gestion confondant intérêt communal et intérêt personnel. Un jeune instituteur de 29 ans élu conseiller en 1965 constitue une liste incomplète comprenant cinq conseillers sortants. Cette liste, de tendance centre-gauche, affronte une liste présentée à l'initiative des communistes. Celle-ci obtient trois sièges. L'instituteur, élu avec sept de ses colistiers, devient maire. Aux élections de 1977, outre la liste du maire, sur laquelle figurent deux des trois membres de la liste communiste élus en 1971, et une liste incomplète, constituée par la cellule du PCF après l'échec de négociations avec le maire pour la présentation d'une liste d'Union de la Gauche, on note la présence d'une liste de jeunes, que la rumeur publique présente comme plus ou moins suscitée par l'ex-maire. En réalité, cette liste représente essentiellement la « classe » des jeunes ; elle obtient un certain succès puisque deux de ses candidats sont élus au second tour.

A LAURE-MINERVOIS, où le parti socialiste contrôle la mairie depuis la Libération, les élections de 1971 et de 1977 se déroulent sans compétition réelle : la liste socialiste est liste unique. La succession du

(1) Robert BAGES, Huguette BEDENES, Chantal BENAYOUN, Jean-Yves NEVERS, Monique PASTOR-BARRUE, Marylise SAUZEON-BROUEILH et François SILVA : « Les élections municipales de mars 1977 dans cinq communes rurales ». Centre de Recherches Sociologiques, Université de Toulouse-Le Mirail, décembre 1977, 181 p.

maire en place depuis 1945 est réglée, à la veille de la consultation de 1971, par la section locale de la SFIO, qui désigne pour le remplacer un jeune conseiller élu lors des élections précédentes de 1965. L'ancien maire semble très mal accepter son éviction : réélu simple conseiller municipal, il démissionne peu après pour marquer ses désaccords avec la politique de son successeur. Ce dernier a par ailleurs des difficultés à affermir son autorité en dépit (ou à cause) d'une gestion dynamique et novatrice : aux élections de 1977, il n'obtient qu'un score assez médiocre, inférieur à la moyenne obtenue par sa liste.

A DURENQUE, les élections de 1971 voient la reconduction du maire et des adjoints en place depuis 1959. Cependant une liste d'opposition obtient quatre sièges. Un grave conflit éclate en 1975 entre le conseil municipal appuyé par la majorité de la population et le maire soutenu par ses deux adjoints. La municipalité est dissoute. Et lors des élections qui suivent les dix conseillers municipaux sont réélus ; ils désignent le maire et un adjoint parmi les trois nouveaux élus. L'ancien maire et ses deux adjoints ne sont pas candidats, bien qu'ils aient suscité une liste concurrente. Les élections de 1977 se déroulent dans un climat moins passionné ; les électeurs reconduisent le conseil municipal sortant, à l'exception d'un seul candidat, battu par le leader d'une liste d'opposition incomplète.

A LAVARDENS, en 1971, l'équipe municipale sortante, de tendance centriste et socialiste l'emporte facilement sur une liste conservatrice. La crise éclate à la veille des élections de 1977, lorsque, contrairement à toute attente, le maire très âgé — il a 72 ans — décide de se représenter. Son adjoint, qui devait lui succéder, fort de l'appui de la moitié du conseil municipal, prend alors l'initiative de présenter une liste. La campagne électorale est particulièrement agitée et fertile en rebondissements. Le maire, à la suite de « négociations secrètes », obtient en effet le retrait de la liste de droite. Mais, discréditée par cette manœuvre, sa liste subit un échec cuisant ; et l'adjoint, dont la liste est entièrement élue, devient maire.

Ces brefs récits des événements ayant marqué les élections municipales de 1971 et 1977 peuvent paraître anecdotiques. Ils permettent cependant de mettre en évidence des aspects importants des processus de changement concernant le pouvoir municipal dans les communes rurales. A cet égard, il n'est pas abusif de parler de *deux modèles* nettement distincts : l'un concerne le renouvellement du conseil municipal ; il s'agit d'un *mode de changement partiel*, assurant par delà le réajustement de la composition de l'assemblée communale une certaine *continuité et stabilité* ; l'autre concerne le renouvellement du maire ; il se réalise sur le *mode de la crise* à travers des conflits et des tensions extrêmement vives. L'analyse des processus de choix et des caractéristiques sociales des élus permettra de préciser cette première observation.

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX : CHANGEMENT ET CONTINUITE

Si l'on considère le renouvellement des conseils municipaux, on observe une assez grande stabilité : en 1971, alors même que dans trois communes la municipalité change de direction, plus de la moitié des élus sont des sortants.

Tableau 1. — LE RENOUELEMENT  
DES CONSEILS MUNICIPAUX  
DANS LES CINQ COMMUNES

	1971	1977
Nombre total de candidats ....	108	107
Sortants se représentant .....	40	45
— dont élus .....	33 (82,5 %)	38 (84,4 %)
Nouveaux candidats .....	68	62
— dont élus .....	28 (41,2 %)	21 (33,9 %)
Pourcentage de sortants/élus ....	54 %	64 %
Opposants minoritaires élus ....	8	4

En réalité, peu de candidats sortants ont été battus. La plupart de ceux qui n'ont pas été reconduits, soit se sont retirés de leur plein gré, soit ont été mis par la pression collective dans l'impossibilité de se représenter.

Ce mode de renouvellement partiel recouvre cependant des réalités contradictoires : il renvoie d'une part à la permanence de processus de sélection et de choix des élus qui constitue un système très cohérent de représentation et d'autre part à l'apparition de clivages, de divisions et de blocages à l'intérieur des équipes municipales. Excepté pour Laure-Minervo, les changements intervenus ont pour origine une scission du conseil municipal.

Plusieurs candidats d'opposition ont été élus à la faveur du panachage. L'élection de quelques opposants, phénomène à peu près constant, est, semble-t-il, une façon d'introduire le pluralisme au conseil municipal et de *reconnaître la légitimité de l'opposition* sans remettre en cause la position dominante de la majorité. L'exemple de Gèdre en 1977 est significatif : deux candidats de la liste des jeunes obtiennent au second tour un score nettement plus élevé qu'au premier tour, ce qui leur permet de battre deux éléments de l'équipe sortante, arrivés nettement avant eux au premier tour.

Ces faits soulignent le rôle essentiel du panachage dans le choix des élus. Le panachage fonctionne en effet dans le cadre d'un rapport de forces global entre listes concurrentes comme un *mécanisme rigoureux de sélection des « éligibles »*, c'est-à-dire des candidats jugés aptes, *en référence à un système d'évaluation collective propre au milieu rural*, à représenter valablement la collectivité, et par conséquent d'exclusion

des candidats « non-éligibles », qu'ils appartiennent ou non à la liste majoritaire. Même dans le cas d'une liste unique, comme à Laure-Minervois, le panachage permet aux électeurs de différencier les candidats. En effet, être élu n'est pas une garantie suffisante pour être considéré comme « éligible » ; car on peut être très mal élu, et dans ce cas on ne l'est pas pour très longtemps : ainsi à Durenque, le seul candidat de la liste sortante éliminé en 1977 avait été élu en 1975 avec le score le plus bas.

Au premier rang des catégories considérées comme « non-éligibles » viennent les femmes. Sur 59 élus en 1977, on en compte 3, dont 2 à Laure-Minervois (élues du fait de la liste unique, mais en obtenant des scores très bas). Il est vrai que les femmes sont peu nombreuses à être candidates : 9 au total, dont 7 sur des listes de gauche (c'est même une femme qui est en tête de la liste communiste à Gèdre), mais en définitive pour les mêmes raisons qui font qu'elles ne sont pas élues : le fait que la *représentation de la famille paysanne* en particulier, est assurée *traditionnellement par l'homme adulte* ne leur donne la possibilité d'être élues que si elles exercent une profession qui leur confère un statut d'autonomie.

Pour être « éligible », il ne faut pas non plus être trop âgé : rares sont les conseillers de plus de 60 ans, alors même que cette tranche d'âge représente selon les communes de 25 à 35 % de la population électorale. La moyenne d'âge des élus et des candidats se situe entre 40 et 45 ans — sauf en ce qui concerne la liste des jeunes à Gèdre, dont la moyenne d'âge s'établit à 28 ans.

Du point de vue de ce critère, il existe en fait un véritable système de régulation qui repose sur trois mécanismes complémentaires. Le premier est l'introduction volontaire dans la liste sortante de jeunes candidats ; ce qui ne va pas sans provoquer parfois un certain malaise parmi les conseillers âgés qui doivent céder leur place, mais bien souvent ce sont leur fils, leur gendre ou leur neveu qui les remplacent : la continuité de la représentation de la famille est ainsi assurée. Si le rajeunissement est jugé insuffisant par les électeurs, ceux-ci se chargent d'éliminer par panachage les candidats trop âgés. Le troisième élément de ce système de régulation repose sur la tradition de la « liste des jeunes ».

Dans l'ensemble, les candidats et les élus sont établis dans la commune depuis longtemps, beaucoup y sont nés ou sont venus s'y installer par suite de leur mariage avec une « native ». On observe cependant des différences marquées entre les communes, qui tiennent notamment à la mobilité plus ou moins grande de la population. Mais l'enracinement reste un élément essentiel de l'éligibilité. Etre enraciné, c'est être connu de longue date, c'est donc présenter des garanties. L'enracinement permet aux électeurs de situer les candidats dans une *durée*, c'est-à-dire bien souvent dans une *lignée*.

La profession ne constitue pas en elle-même un critère d'éligibilité ; le *statut socio-économique* des familles est ici déterminant. A Durenque, on remarque qu'aucun agriculteur élu n'appartient à la catégorie des petits exploitants (moins de 20 ha), catégorie qui représente pourtant 40 % des exploitations. La représentation des différents groupes sociaux reflète plus ou moins la composition de la population communale. Les agriculteurs constituent le groupe le plus important parmi les candidats et les élus. Cependant il convient de noter des différences importantes entre les communes : les agriculteurs sont très largement majoritaires parmi les candidats à Durenque (14 sur 20) et à Castelnau-Barbarens (16 sur 24) ; ils occupent une place nettement moindre à Gèdre (13 sur 28) et à Laure-Minervois (6 sur 13). Cette importance de la représentation des agriculteurs renvoie, pour une part, à la place plus ou moins grande des activités agricoles dans les communes.

Tableau 2. — LA REPRESENTATION  
DES GROUPES SOCIAUX PARMI LES CANDIDATS  
ET LES ELUS AUX ELECTIONS DE 1977

	CANDIDATS		ELUS	
	Nombre	%	Nombre	%
Agriculteurs .....	66	52	32	54,2
Commerçants, artisans ...	13	10,2	8	13,6
Cadres supérieurs et professions libérales .	14	11	2	3,4
Employés, fonctionnaires .	18	14,2	11	18,6
Ouvriers .....	8	6,3	4	6,8
Autres (retraités, S.P.) ...	8	6,3	2	3,4
Total .....	127	100	59	100

Cependant, la plus ou moins grande homogénéité de la population n'explique pas tout : il faut tenir compte des *rappports qui s'établissent entre les groupes sociaux*, et de la stratégie, consciente ou non, de certains groupes d'en exclure d'autres. L'exemple de Durenque montre que les artisans et commerçants n'ont acquis que récemment leur place au conseil municipal ; les autres catégories non-agricoles se heurtent toujours à l'ostracisme des agriculteurs qui ont traditionnellement exercé un véritable monopole sur la municipalité. En aucun cas, la composition socio-professionnelle des listes et du conseil municipal ne reflète mécaniquement les structures sociales des collectivités rurales et leur évolution.

### MAIRES ET ADJOINTS : LES CRISES DE SUCCESSION

Si le système de sélection des éligibles assure une certaine stabilité des équipes municipales et un mode de changement sans rupture, il n'en va pas de même en ce qui concerne le renouvellement des maires et des

adjoints. Il est révélateur que, dans chaque commune observée, la relève des maires sortants ait provoqué une véritable crise de succession. Alors que les mécanismes de sélection des conseillers municipaux relèvent d'un système de représentation largement symbolique, le choix du maire est, en revanche, autrement important, non seulement en raison du caractère décisif de sa fonction, mais aussi du fait de l'*identification de celle-ci à un individu*. Changer de maire, c'est pour la collectivité prendre le risque de rompre les équilibres internes que le maire arbitrait et l'ensemble des réseaux de contacts et d'influences qu'il avait construit et « capitalisé » au cours d'une carrière souvent très longue.

Tableau 3. — LES ANCIENS MAIRES

	Date de la 1 <sup>re</sup> élection comme maire	Durée du mandat	Age au moment du départ
Castelnaud-Barbarens	1950	21	71
Durenque . . . . .	1959	16	49
Laure-Minervois . .	1945	26	67
Lavardens . . . . .	1959	18	72
Gèdre . . . . .	1961	10	50

Pour que la collectivité prenne ce risque, il faut que de graves divergences interviennent comme à Durenque et à Gèdre (2). La constitution par le nouveau maire de son propre réseau d'influence personnelle

peut s'avérer difficile, d'autant plus qu'il ne bénéficie pas d'un statut social privilégié. En effet, aucun des maires, ancien ou nouveau, ne peut être considéré, au moment de son élection, comme un véritable notable : ils présentent les mêmes caractéristiques sociales que l'ensemble des « éligibles » (âge, profession, etc.). Cependant, ils s'en distinguent par une participation plus active à la vie locale, en tant que membre du conseil municipal (Laure-Minervois, Lavardens, Castelnaud-Barbarens, Gèdre), comme animateurs d'associations (Durenque) ou dirigeants syndicaux (Castelnaud-Barbarens).

Ces maires semblent avoir la confiance de leurs électeurs : ce sont eux qui, le plus souvent, obtiennent les meilleurs scores.

Le choix des adjoints est souvent *complémentaire* de celui du maire : il *élargit en quelque sorte la représentativité de celui-ci*. Ainsi, à Castelnaud-Barbarens, l'adjoint est-il un commerçant du village tandis que le maire est agriculteur ; à Durenque en revanche l'élection de deux adjoints agriculteurs, de surcroît responsables syndicaux de la FDSEA, « contrebalance » le fait que le maire soit un artisan du village. A Gèdre et à Lavardens, on a même créé un second poste d'adjoint pour mieux équilibrer la représentation des classes d'âge (à Gèdre) ou des groupes sociaux (à Lavardens). De tels dosages, qui ne doivent rien au hasard, permettent de maintenir des équilibres toujours délicats.

## II — SYSTEMES D'OPPOSITION ET EXPRESSION DES INTERETS LOCAUX

Les élections municipales ne se réduisent pas à un mécanisme de sélection d'une représentation plus ou moins symbolique (les conseillers municipaux), et de choix, certes important, du maire, véritable centre de décision ; mais elles organisent des systèmes d'opposition, à travers lesquels s'expriment plus ou moins clairement les enjeux liés à la gestion des intérêts locaux. La comparaison entre les cinq cas observés fait apparaître à cet égard une caractéristique majeure : *la similitude des problèmes communaux contraste fortement avec la diversité des systèmes d'opposition*.

### INTERETS COMMUNAUX ET ENJEUX LOCAUX

L'analyse des professions de foi et des débats de la campagne électorale révèle une grande homogénéité des problèmes soulevés et des solutions proposées. La principale préoccupation des candidats, qu'ils soient

de la majorité sortante ou de l'opposition, de gauche ou de droite, reste la réponse aux *besoins devenus « classiques » en matière d'équipements collectifs* : entretien de la voirie, bien souvent priorité des priorités, amélioration de la distribution d'eau, des réseaux électriques et téléphoniques, assainissement et enlèvement des ordures ménagères... Il apparaît cependant que les priorités se hiérarchisent différemment, selon le niveau des réalisations antérieures mais aussi en fonction des caractéristiques de l'espace communal (degré de dispersion de la population, relief, diversité des activités...). Sur ces points, les besoins semblent loin d'être satisfaits ; et la conscience des difficultés à résoudre ces problèmes, du fait de la crise des finances communales, est très vive, même si elle ne s'exprime pas ordinairement par une dénonciation directe des carences de l'Etat. Seules, les listes de gauche (Gèdre, Castelnaud-Barbarens) mettent le doigt sur les mécanismes de la crise des finances locales : TVA, transfert de charges...

On observe également le souci de promouvoir une politique volontariste pour freiner la dépopulation et diversifier les activités économiques. Dans toutes les

(2) A Durenque, le maire est éliminé en 1975 pour avoir remis en cause l'identité même de la commune, en proposant de la détacher du canton auquel elle appartenait depuis toujours. A Gèdre, la succession du maire décédé en 1958 après 50 années de majorité a ouvert une longue période d'instabilité : en moins de 15 ans, trois maires se sont succédés. C'est dans ce contexte que se situe l'éviction du maire élu en 1961 à la faveur d'une élection extraordinaire.

communes on propose l'aménagement de zones artisanales, d'équipements de loisir et de tourisme, de lotissements...

A côté de ces revendications devenues traditionnelles, apparaissent dans les débats électoraux de *nouvelles préoccupations et propositions*. A partir de certaines questions précises, arrachage des haies lié au remembrement, curage d'une rivière à la suite des inondations... se trouve posé le *problème du cadre de vie*. Le projet de planter des arbres dans le village de Durenque et la présence d'un candidat isolé s'affichant écologiste à Lavardens (3) sont significatifs de cette nouvelle préoccupation.

Le « troisième âge » fait l'objet dans chaque commune de sollicitations et de projets divers. Les « clubs du troisième âge » connaissent un succès réel. Il semble que l'intérêt porté à cette question se soit substitué à celui accordé aux jeunes dans les années soixante, ce qui n'est pas étonnant dans des communes dont le tiers de la population électorale fait partie du « troisième âge ».

Si tous ces problèmes sont communs à toutes les collectivités et ces préoccupations partagées par tous les candidats, il est cependant nécessaire de fixer des priorités et de faire des choix. Ce qui donne lieu à des affrontements entre intérêts antagonistes, selon deux orientations contradictoires.

#### a) L'opposition entre gestion conservatrice et politique dynamique

Elle est d'ordinaire à la base de la crise qui débouche sur l'éviction des maires âgés. L'élection d'un nouveau maire, plus jeune, correspond au passage d'un style de gestion conservatrice, administration en « bon père de famille », soucieuse de maintenir les impôts locaux au plus bas niveau, à une conception plus interventionniste de l'activité municipale. L'exemple de Lavardens est particulièrement révélateur : le maire sortant, qui se préoccupe de « ne point trop augmenter nos centimes », intitule sa liste « Liste d'union de défense des intérêts communaux et des contribuables ». Mais son adjoint, lui reprochant son immobilisme, déclare : « l'avenir est à construire » et propose une série complète de projets « absolument nécessaires ». Si cette opposition correspond à un conflit de générations, elle ne semble pas recouvrir des oppositions politiques. Ainsi à Laure-Minervois le nouveau maire introduit-il une conception plus audacieuse, plus dynamique, plus vivante de la gestion municipale, ce qui provoque la démission de son prédécesseur, socialiste comme lui.

(3) Dans les deux communes du Gers, le candidat écologiste aux élections législatives de mars 1978 recueille près de 10 % des voix. A Castelnau-Barbarens, où existait un petit groupe d'agriculteurs « biologiques », un comité de sauvegarde des berges de la rivière, en cours de curage, s'est constitué.

#### b) L'opposition village/campagne, agriculteurs/non-agriculteurs

Elle met directement en cause des intérêts économiques et correspond à deux orientations de la politique municipale. Les agriculteurs, dans leur majorité, entendent consacrer les ressources communales prioritairement à l'entretien de la voirie et de l'accès aux exploitations, au développement des réseaux d'adduction d'eau ou d'électricité... Cette politique, parfois assimilée à une gestion conservatrice, est contestée par les habitants agglomérés au village, en majorité non-agriculteurs (commerçants, salariés, retraités...) qui souhaitent faire porter l'effort de la municipalité sur les équipements et l'entretien du village : égouts, ramassage des ordures..., mais aussi promouvoir une politique de développement (zones artisanales, lotissements, tourisme). Dans certains villages, le clivage est très aigu et suscite des tensions particulièrement vives entre agriculteurs et non-agriculteurs. Ainsi à Durenque, jusqu'en 1975, les candidats non-agriculteurs étaient systématiquement exclus du conseil municipal par le panachage. S'ils ont acquis une place importante aujourd'hui, c'est en raison des évolutions économique et démographique qui ont modifié les rapports des forces. Cette opposition d'intérêts est bien exprimée par le nouveau maire, artisan habitant au village, qui déclare : « les paysans reprochent souvent aux conseillers de n'entreprendre des travaux que pour le chef-lieu. La maison des jeunes, la salle des fêtes, cela les intéresse moins ; la réfection de la voirie est pour eux la seule réalisation valable ».

Les clivages que l'on vient d'évoquer restent le plus souvent *sous-jacents*. Ils ne se traduisent jamais par des oppositions aussi tranchées, en particulier à travers la présentation de listes concurrentes. En réalité, la compétition municipale renvoie à d'autres types d'antagonismes.

#### LA DIVERSITE DES SYSTEMES D'OPPOSITION

Bien souvent, les élections municipales en milieu rural ont été analysées en termes d'apolitisme et de consensus ; elles se réduiraient à des querelles de personnes ou de familles sans mettre en cause la cohésion idéologique (4). Les cas observés obligent à nuancer sérieusement ce type d'interprétation. Si consensus il y a, il faudrait en situer la base dans la communauté des problèmes posés aux collectivités rurales. Outre les aspects fortement conflictuels qui apparaissent lors des changements de maire, on observe une très grande diversité des « scènes politiques locales ». Celles-ci renvoient à la pluralité des traditions idéologiques profondément enracinées et à la spécificité de la configuration locale des rapports sociaux. Les communes observées permettent de dégager quatre types

(4) Mark KESSELMAN *Le consensus ambigu*, étude sur le gouvernement local. Cujas, Paris, 1972, 191 p.

de situations locales, qui, sans épuiser la diversité du milieu rural français, semblent cependant représentatives.

### a) Le paradoxe de la liste unique

La présence d'une liste unique en 1971 et 1977 à Laure-Minervois est paradoxale à plus d'un titre. C'est la commune la plus peuplée (1.060 habitants en 1975) ; la vie municipale y semble très active. De plus le niveau de politisation de la population est extrêmement élevé. Laure-Minervois a toujours été depuis le début de la III<sup>e</sup> République le théâtre d'affrontements violents entre les « rouges » et les « blancs », affrontements sur lesquels est venue se greffer une concurrence très âpre au sein de la gauche entre socialistes et communistes. La politisation de la population se traduit aujourd'hui encore par un taux de participation au vote lors des consultations nationales très supérieur à celui des autres villages étudiés. Le courant socialiste est certes largement dominant, mais pas au point d'annihiler toute opposition. Celle-ci s'exprime aux consultations nationales, mais aussi aux élections municipales : activité des communistes lors de la campagne électorale (tract, affiche), abstentionnisme « volontaire » ou vote nul. Par ailleurs, cette politisation se traduit par le fait que la liste socialiste ne dissimule nullement son appartenance politique (elle s'intitule : « liste d'union démocrate et socialiste »). La liste unique n'exprime par conséquent nullement un consensus idéologique, même ambigu !

La politisation très forte des élections municipales signale une articulation très étroite entre les scènes politiques locale et nationale, articulation très ancienne puisqu'elle a son origine au 19<sup>e</sup> siècle. Mais il ne s'agit pas d'une simple survivance folklorique. Elle est l'expression de la permanence d'un double antagonisme : l'opposition entre les petits viticulteurs et les grands domaines d'une part, le conflit entre l'Etat et les viticulteurs à propos de la *politique viticole*. La profession de foi de la liste socialiste fait explicitement référence à la crise viticole « que chacun vit au plus profond de soi-même » et affirme sa solidarité « aux travailleurs en lutte contre les forces capitalistes ».

L'existence d'une liste unique résulte avant tout d'un affaiblissement de la double opposition au parti socialiste, affaiblissement dont use celui-ci pour maintenir par une sorte de chantage son monopole local. Lors des dernières élections, après avoir renoué la constitution d'une liste d'Union de la Gauche, les socialistes se sont appuyés sur une rumeur, selon laquelle « si les communistes montent une liste, la droite aussi va en monter une... ils seront à l'origine de la réorganisation de la droite ».

Le PCF, qui avait participé à la municipalité à la Libération et présenté des listes jusqu'en 1965, a vu ses forces diminuer du fait notamment du déclin très important du salariat agricole. Depuis quelques années

cependant, avec le développement de la crise viticole, il regagne en influence : la cellule locale s'est reconstituée et a recruté ; et aux dernières élections législatives, on note une très forte progression de son électorat local.

L'affaiblissement de la droite semble irrémédiable. Discréditée par l'attitude de ses représentants pendant l'occupation, absente de la campagne des municipales depuis 1959, divisée et inorganisée, elle ne peut s'exprimer qu'aux législatives ou en se réfugiant dans l'abstention. L'absence d'une liste de droite témoigne d'abord d'un *désengagement des gros viticulteurs* : alors que l'essentiel de la population réside dans le village, les propriétaires des grands domaines, peu nombreux, vinifiant eux-mêmes dans leur cave personnelle (et non à la cave coopérative comme la plupart des autres) se désintéressent d'un pouvoir local qui ne concerne plus directement leur intérêt économique. Par ailleurs, l'effritement de leur influence idéologique, qu'ils maintenaient grâce au clientélisme et à l'Eglise, renforce leur isolement et leur « marginalisation » dans la collectivité locale.

En définitive, les élections municipales à Laure-Minervois présentent ce *paradoxe d'élections extrêmement politisées sans compétition réelle*. La liste unique n'y est nullement l'expression d'un consensus idéologique mais le résultat d'un équilibre subtil entre trois forces sociales et politiques qui s'affrontent : les petits et moyens viticulteurs socialistes, les salariés agricoles qui votent plutôt communiste, les grands propriétaires de droite.

### b) Un apolitisme conflictuel

A DURENQUE, à l'inverse de Laure-Minervois, on observe des élections où la forte cohésion idéologique de la population s'accompagne d'un *système d'opposition n'impliquant aucun clivage politique*. Dans cette commune de l'Aveyron, les notables de droite exercent une hégémonie très large en s'appuyant sur un puissant mouvement catholique : aux législatives de 1973, le PCF et le PS ne recueillent respectivement que 3 et 10 % des voix.

La présence de plusieurs listes est ici un fait coutumier. La compétition électorale pour les municipales s'organise à partir d'un type de clivage, autonome par rapport aux débats politiques nationaux, et dont une des fonctions est même de *rejeter, d'expulser la « politique »* (c'est-à-dire en fait la gauche), donc de maintenir la forte cohésion idéologique. En témoigne par exemple la façon dont a été accueillie la candidature isolée du « radical de gauche » : en introduisant pour la première fois dans l'histoire communale la « politique », c'est-à-dire une division perçue comme irréductible, cette candidature apparaissait comme une provocation dangereuse ; elle a tout de suite été neutralisée par le ridicule et la dérision.

A Durenque, la fonction de l'opposition est très explicitement dévoilée par la déclaration du leader de la liste d'opposition en 1977. Pour lui, il s'agit de « créer une autre liste que la liste sortante, sinon on ne peut plus parler d'élections » ; sa liste intervient aussi, car constituée au départ de « jeunes », « pour que les vieux sortent du conseil » (alors qu'en réalité il y en a fort peu dans la liste sortante, dont la moyenne d'âge est de 43 ans). Il s'agit de *créer les conditions nécessaires pour que les électeurs puissent choisir les « bons candidats »*. Excepté aux élections qui ont suivi la crise de 1975 et en raison même de leur caractère exceptionnel, jamais une liste n'a été élue en entier : la « fonction » de l'opposition est ainsi largement démontrée.

A travers ce système d'opposition « apolitique » s'expriment d'après conflits locaux : règlements de compte entre personnes et familles, mais aussi antagonismes plus profonds.

Les conflits de générations se sont exprimés très ouvertement à plusieurs reprises aux élections municipales par la présence de listes de jeunes. Le maire évincé en 1975 avait été élu en 1959 à la tête d'une liste de jeunes qui représentait la génération montante d'agriculteurs formés par la JAC et le CNJA.

Ici ce conflit s'articule d'ailleurs étroitement à l'antagonisme qui oppose les agriculteurs aux non-agriculteurs, en particulier artisans et commerçants. Numériquement dominante, la paysannerie a longtemps monopolisé le conseil municipal. Jusqu'en 1971, tous les conseillers municipaux, le maire et les adjoints étaient agriculteurs. Les candidats non-agriculteurs étaient, par panachage, impitoyablement éliminés. Cependant, les rapports de force ont évolué : le poids démographique et économique de la population non-agricole a augmenté très sensiblement. En dépit des résistances des agriculteurs (l'ancien maire présente en 1971 encore une liste composée exclusivement d'agriculteurs), les autres catégories acquièrent une représentation au conseil municipal : le panachage introduit quatre opposants, dont deux non-agriculteurs. La crise de 1975, qui élimine le maire, marque un tournant important : elle aboutit à l'élection de quatre non-agriculteurs ; et surtout d'un nouveau maire, artisan, domicilié au village.

En l'absence de tout clivage politique susceptible de justifier par des raisons extra-locales les tensions internes, le système d'opposition qui s'organise à Durenque est vécu comme fortement contradictoire : alors même que *l'absence d'opposition est ressentie comme anormale* en frustrant les électeurs de leur possibilité de choix, *l'opposition apparaît comme un danger* susceptible de porter atteinte à la cohésion profonde de la collectivité en perpétuant des querelles durables entre familles et personnes. D'où le besoin manifesté après les élections de *raviver le sentiment communautaire* :

après le dépouillement des résultats en mars 1977, tout le monde s'est retrouvé au café « pour boire le verre de l'amitié et de la réconciliation ».

### c) Le modèle dualiste : droite/gauche

A CASTELNAU-BARBARENS et à LAVARDENS la compétition électorale s'organise traditionnellement autour d'une opposition entre la droite et la gauche. L'évolution de la situation politique nationale et les nouvelles distributions de forces politiques qui ont déplacé la ligne de démarcation entre la droite et la gauche impliquent, périodiquement, avec des décalages, le *réajustement des oppositions locales*.

Un exemple significatif de ces réajustements est fourni par le cas de Lavardens. L'éclatement de la municipalité sortante, qui a son origine dans l'opposition entre le maire très âgé et son adjoint, devient l'occasion d'une restructuration politique : le maire sortant se trouve rejeté à droite, d'autant plus facilement que la place est laissée libre par la non présentation d'une liste de droite (tendance Majorité), tandis que l'adjoint devient très clairement le leader local de la gauche. Ce processus reflète plus ou moins au niveau du village le ralliement national des centristes d'opposition à la majorité et la rupture des alliances socialo-centristes.

Un des effets de ces réajustements périodiques est de *maintenir un certain équilibre dans les rapports de forces*, comme le montrent les données électorales, et par conséquent de perpétuer la structure dualiste. Cette division ne semble pas correspondre à un clivage de classe ou à des antagonistes nets à l'intérieur de la paysannerie : l'opposition droite/gauche ne recouvre pas l'opposition entre les « petits » et les « gros ». A Castelnau-Barbarens, les deux leaders, celui de la droite et celui de la gauche, sont tous les deux des agriculteurs aisés et dynamiques (5). Elle semble plutôt s'appuyer sur l'existence de deux clans, organisés autour d'un noyau de familles « politisées », pôles de rassemblement pour le reste de la population. La stabilité des attitudes politiques dans les familles explique la rigidité et la permanence du système ; l'exode rural et le renouvellement des alliances familiales permettent de comprendre la fluctuation des rapports de force.

Cette division, qui s'actualise dans la compétition municipale, constitue une sorte de *clivage structurel qui traverse l'ensemble de la vie collective* : aucune association, qu'il s'agisse de la société de chasse ou du CETA (Castelnau-Barbarens) n'échappe à cette opposition politique.

Ce système d'opposition entraîne une politisation de la vie sociale, mais c'est une *politisation « honteuse »*. Chaque clan en effet affiche un apolitisme de façade

(5) Cependant, ils sont les porte-parole de deux politiques agricoles différentes et des modes d'intervention de la paysannerie dans la définition de cette politique (négociation à travers les appareils syndicaux ou lutte politique ouverte).

pour mieux rejeter sur l'autre clan la responsabilité de cette politisation. Cette dialectique subtile montre une fois de plus l'ambiguïté du rôle de la « politique » en milieu rural où les clivages politiques nationaux, utilisés pour penser et fixer les oppositions locales, sont l'expression d'antagonismes sociaux largement extérieurs.

#### d) Le système communautaire

La situation à GEDRE est beaucoup plus malaisée à saisir et à caractériser, en raison de l'instabilité qui prévaut depuis 1958, après le décès du maire élu depuis 1904. Cette instabilité s'inscrit dans le contexte des transformations économiques (construction de la centrale hydro-électrique, développement du tourisme) dont l'effet a été la *mise en crise du système communautaire* (6) et de sa structure de pouvoir, laquelle consistait en la prééminence d'un notable par lequel passait l'ensemble des rapports au monde extérieur.

Alors que la population vote très majoritairement pour la gauche, la concurrence entre le centre gauche (radical et socialiste) et le PCF, composante essentielle des oppositions locales, exprime deux types de résolution de cette crise :

- la solution du maire, adaptation du système communautaire à la diversification de la population, mais maintien du même type de rapports entre la communauté et l'extérieur (insertion dans les réseaux d'influence des notables radicaux).
- le PCF propose une alternative, c'est-à-dire le raffermissement de la communauté sur la base d'une opposition politique claire et offensive contre le pouvoir central et les forces économiquement dominantes.

Dans ce cadre, l'apparition d'une liste de jeunes, réellement représentative de la jeunesse locale (moyenne d'âge : 28 ans, pour une liste complète), se considérant comme « partie intégrante de Gèdre », affirmant son respect « pour les précieux conseils de nos ancêtres » et rejetant l'esprit partisan, manifeste la permanence des traditions de solidarité d'une classe d'âge encore bien vivante qui éprouve un réel malaise devant l'aiguïssement des oppositions politiques.

Ainsi à Gèdre, la compétition municipale est marquée par la coexistence d'une forme traditionnelle d'opposition, expression d'une communauté rurale aux solides traditions d'autonomie, bien qu'en pleine transformation, et d'un clivage politique qui reflète la confrontation de deux modes d'intégration différents du champ politique local à la société globale.

Comme on peut s'en rendre compte dans ces cinq communes, on est fort loin du consensus. On a affaire, lors des campagnes électorales pour les municipales, à

des affrontements assez vifs, quelle que soit la forme qu'ils prennent ici ou là. Peut-on pour autant réduire ces oppositions à des querelles de clocher ? Ou bien les interpréter directement en termes de lutte des classes ? La réalité semble plus complexe.

C'est la *configuration locale des rapports sociaux qui confère à ces clivages leur signification*. Dans le cadre des « démocraties paysannes » (7), lorsque domine la petite production et que l'on a affaire à une homogénéité relative de la population qui n'exclut cependant pas une certaine hiérarchie de statuts, ce sont les traditions idéologiques, *se rattachant à des systèmes d'hégémonie instaurés par des notables*, qui donnent aux compétitions leur spécificité : « démocratie cléricale » (Durenque), « démocratie laïque » (Gèdre), « démocratie dualiste » (Lavardens, Castelnau-Barbarens). Le clivage de classe n'est réellement présent qu'à Laure-Minervoise ; et ce n'est pas le moindre paradoxe que là précisément il ne s'exprime plus dans le champ politique local : « hiérarchie contestée » au point d'être marginalisée !

♦♦

Si l'étude que l'on vient de présenter ne prétend pas épuiser l'analyse du pouvoir communal, elle permet cependant de poser le problème de ce qu'on appelle la « démocratie locale » en milieu rural. Question qui se trouve être au centre d'un important débat, à l'heure où l'on observe des mutations profondes dans les collectivités rurales et où des projets de restructuration menacent leur identité et ce qui leur reste d'autonomie.

Au cours de la dernière décennie, les campagnes se sont considérablement transformées : tandis que se poursuit (et même s'intensifie) l'exode rural, on assiste à une restructuration de la société rurale sur la base d'une diversification de ses activités et de sa population (tourisme, résidences secondaires, salariés migrants journaliers, retraités...). A celle-ci se trouve associée une double revalorisation : économique, l'espace rural devient un bien de plus en plus précieux et convoité ; culturelle, la « ruralité » se trouve promue au rang d'utopie, face à certains « méfaits » de l'urbanisation.

Loin d'être en marge de ces transformations, l'institution municipale est *pleinement concernée*. On a pu observer par exemple que dans les cinq communes les conseils municipaux se sont largement ouverts à de nouvelles catégories sociales : les catégories autres qu'agriculteurs, commerçants et artisans, qui ne représentaient que 8 % des élus en 1965, forment près de 30 % des conseils municipaux en 1977.

Par ailleurs, on a pu noter, lors des campagnes municipales, l'émergence de nouveaux besoins et d'aspirations inédites. La *démocratie locale apparaît donc*

(6) Gèdre appartient à une communauté valléenne (vallée de Barèges), longtemps marquée par une forte endogamie, qui gère collectivement ses pâturages de haute montagne...

(7) Cf. la typologie proposée par Pierre BARRAL dans « Les agrariens français de Méline à Pisan » , A. Colin, 1968.

Tableau 4. — LES ELECTIONS MUNICIPALES DE 1971 ET 1977

	Listes en présence et appréciation de la tendance politique	Nombre de sortants	Nombre d'élus	Election du maire et des adjoints
<b>1971</b> Castelnau-Barbarens	Liste du maire sortant (apolitique, droite) . . . . .	4	1	Changement du maire et de l'adjoint
	Liste d'opposition (alliance centre et gauche) . .	4	10	
Gèdre	Liste des conseillers (centre et gauche) . . . . .	5	8	Changement du maire et de l'adjoint
	Liste P.C.F. . . . .	1	3	
	1 candidat libre . . . . .	—	—	
<b>(1971)</b> Durenque	Liste du maire sortant (apolitique, droite) . . . . .	9	9	Maire et adjoints réélus
	Liste d'opposition (apolitique, droite) . . . . .	1	4	
<b>(1975)</b>	Liste du conseil municipal sortant (apolitique) . .	10	13	Changement du maire et des 2 adjoints
	Liste suscitée par le maire (apolitique) . . . . .	—	—	
	Liste des jeunes (apolitique) . . . . .	—	—	
Laure-Minervois	Liste de la municipalité sortante (socialiste) . . . .	8	13	Le maire sortant (P.S.) ne se représentait pas. Election d'un nouveau maire (P.S.)
Lavardens	Liste du maire sortant (centre et gauche) . . . . .	9	11	Maire et adjoint réélus
	Liste d'opposition (droite) . . . . .	—	—	
<b>1977</b> Castelnau-Barbarens	Liste du maire (apolitique, droite) . . . . .	6	10	Maire et adjoint réélus
	Liste d'opposition (gauche) . . . . .	3	1	
Gèdre	Liste du maire (apolitique, centre et gauche) . .	5	9	Maire réélu, deux nouveaux adjoints
	Liste d'Union de la Gauche (P.C.F.) . . . . .	—	—	
	Liste des jeunes (apolitique) . . . . .	—	2	
Durenque	Liste du maire (apolitique, droite) . . . . .	12	12	Maire et adjoints réélus
	Liste d'opposition (apolitique, droite) . . . . .	—	1	
	Candidat isolé (radical de gauche) . . . . .	—	—	
Laure-Minervois	Liste unique du maire (socialiste et MRG) . . . .	10	13	Maire réélu, nouvel adjoint
Lavardens	Liste du maire sortant (apolitique, droite) . . . . .	3	—	Nouveaux maire et adjoints
	Liste du 1 <sup>er</sup> adjoint (gauche) . . . . .	6	11	
	Candidat isolé (écologiste) . . . . .	—	—	

*bien capable d'organiser une confrontation vivante des intérêts et des propositions, reflétant les mutations du monde rural. Est-elle à même de les contrôler effectivement et de décider de leur orientation ?*

Bien souvent, on a tendance à considérer le pouvoir municipal en milieu rural comme un archaïsme et un obstacle au changement et à l'innovation. Ce point de vue n'a-t-il pas servi de caution aux entreprises du pouvoir central visant à limiter l'autonomie financière et décisionnelle des communes, voire à démanteler les structures communales, pour développer une gestion technocratique de l'espace rural ? en réalité, *c'est moins la capacité innovatrice des municipalités rurales qui est en cause qu'une certaine forme de centralisation.*

Rien par ailleurs ne permet de dire que la dimension de communes comme celles que nous avons étudiées, est, en soi, un obstacle dirimant à l'existence d'un réel pouvoir communal. Une réforme véritable des collectivités locales, dont le but serait de promouvoir une démocratie vivante, peut s'appuyer sur des traditions et des acquis. Mais une authentique « auto-gestion communale » ne suppose-t-elle pas, avant tout, une redistribution des moyens financiers et institutionnels du pouvoir, parmi lesquels prendraient naturellement place diverses formes de coopération intercommunale.

## QUELQUES DONNEES SUR LES COMMUNES

**DURENQUE** (Aveyron) est une commune de moyenne importance (811 habitants au recensement de 1975) à 30 km au sud de Rodez, au cœur du Ségala, zone où se maintient une paysannerie dynamique, qui se consacre à l'élevage, produisant notamment du lait de brebis pour Roquefort. Du point de vue démographique, Durenque avait fort bien résisté

jusqu'à la toute dernière période — elle se situe encore à 75 % de son maximum en 1846 — grâce à une paysannerie nombreuse, fort active, de petits et moyens propriétaires.

**CASTELNAU-BARBARENS** (Gers) à 25 km au sud-est d'Auch, dans les Coteaux de l'Astarac, eut longtemps un bourg qui rivalisait avec Sarramon, chef-lieu du canton. Un déclin démographique profond a réduit le village à des dimensions plus modestes et s'est accompagné d'une forte restructuration agricole. La disparition des métayers, en effet, a permis la constitution d'exploitations moyennes ou grandes, dont certaines sont mises en valeur par des rapatriés. (La commune comptait 421 habitants en 1975).

**GEDRE** (Hautes-Pyrénées) est une commune montagnarde de la Vallée de Barèges : un syndicat intercommunal gère la « communauté de vallée » en ce qui concerne en particulier l'utilisation des « estives ». Voisine de Gavarnie, proche des stations de ski de Luz-Ardiden et de Barèges, elle connaît une histoire démographique nettement plus défavorable que Durenque par exemple. Mais elle s'efforce de résister, en s'appuyant à la fois sur les activités touristiques, d'hiver et d'été, et sur le maintien d'un élevage qui n'a pas dit son dernier mot. (Gèdres comptait 395 habitants en 1975).

**LAURE-MINERVOIS** (Aude). A 20 km au nord de Carcassonne, c'est une commune typique du Languedoc viticole, au sein d'une petite région qui produit un vin de qualité. Autour de la cave coopérative et de la distillerie, le bourg, à la vie sociale intense, tend à regrouper la totalité de la population (1.062 habitants dans la commune en 1975). Passée de la production céréalière à la monoculture de la vigne au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, Laure-Mienrvois avait échappé ensuite à une trop forte régression démographique, connaissant même une sorte de stabilisation, avant d'entrer dans la crise viticole actuelle.

**LAVARDENS** (Gers) à 15 km au nord d'Auch, dans le Haut-Armagnac, présente bien des traits communs avec Castelnaud-Barbarens. L'essentiel de la population (422 habitants dans la commune en 1975) est disséminé dans la campagne ; car, le village, dominé par un château que la commune n'a pas les moyens de restaurer, s'est sensiblement amoindri, souffrant d'une trop grande proximité à la fois d'Auch et de Jegun, chef-lieu du canton.

**Tableau 5. — LES MAIRES ACTUELS DANS LES CINQ COMMUNES**

Profession		Age	Date de la première élection	Elu adjoint en	Score en 1977 Rang	Ecart à la moyenne
Castelnau-Barbarens	agriculteur (150 ha) . . . . .	53	1950	1971	1	+ 27
Gèdre	instituteur . . . . .	35	1965	1971	1	+ 26
Durenque	artisan (petit industriel)	47	1975	1975	2	+ 81
Laure-Minervo	viticulteur . . . . .	42	1965	1971	8	— 10
Lavardens	agriculteur . . . . .	44	1965	1977	3	+ 7

**Tableau 6. — LES ADJOINTS ACTUELS DANS LES CINQ COMMUNES**

Profession		Age	Date de la première élection	Elu adjoint en	Score en 1977 Rang	Ecart à la moyenne
Castelnau-Barbarens	Commerçant (boucher) . . . . .	55	1971	1971	8	— 7
Gèdre	Instituteur . . . . .	72	1958	1977	4	+ 8
	Agriculteur . . . . .	25	1977	1977	6	+ 3
Durenque	Agriculteur . . . . .	38	1975	1975	3	+ 39
	Agriculteur . . . . .	44	1975	1975	4	+ 34
Laure-Minervo	Viticulteur . . . . .	59	1945	1945	8	— 10
Lavardens	Agriculteur . . . . .	42	1971	1977	1	+ 10
	Ingénieur agronome . . . . .	30	1977	1977	2	+ 8